

## Historique de la recherche

Fabrice ROUILLER et Remi JOLIVET  
Université de Lausanne

Les intentions de départ des instigateurs de la recherche « Problématique des langues au Niger : pratiques et représentations »<sup>1</sup> étaient d'offrir un enseignement de sociolinguistique comportant des travaux empiriques à des étudiant-e-s en linguistique de l'Université de Niamey. Dans le même cadre devait se développer une coopération pour la recherche en sociolinguistique entre le Département de Linguistique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey et la Section de Linguistique de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Lors d'une première réunion (1993), enseignant-e-s et étudiant-e-s nigériens ont tenté de cerner la réalité sociolinguistique de leur pays en essayant de déterminer qui comprend qui, où, dans quels contextes<sup>2</sup>. Le groupe de travail a aussi réfléchi sur la variabilité et les degrés d'intercompréhension au sein d'une même langue — en l'occurrence le songhay-zarma — en établissant une liste d'items à soumettre au jugement de locuteurs natifs (variables phonologiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques). Cette réunion a donné lieu à des discussions passionnées et des surprises ont été rencontrées lors de la pré-enquête par nos collègues spécialistes des langues nigériennes, notamment au niveau des variantes lexicales sur lesquelles il a été difficile de trouver un accord unanime. Des enquêtes ont ensuite été conduites dans quelques villages des zones de Tillabéri et de Ouallam.

Le questionnaire de départ a ensuite été affiné et élargi au hausa, numériquement la première langue véhiculaire en République du Niger. Un crédit accordé par la DDC (Division du Développement et de la Coopération de la Confédération suisse) a permis de conduire des enquêtes dans la zone de Filingué, de se familiariser avec l'exercice du dépouillement et d'envisager un canevas pour l'élaboration d'un questionnaire d'étendue nationale. Les trois langues minoritaires

---

1 Recherche FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique), crédit n° 12-52602-97.

2 En référence ici à FISHMAN, Joshua (1965), « Who speaks what language to whom and when », in *La Linguistique*, n° 2, pp. 67-88.

retenues par la présente recherche — à savoir le fulfulde, le kanuri et le tamajaq — ont été introduites par la suite.

Une série d'enquêtes a permis de mettre au point progressivement le questionnaire par et pour de nouvelles expériences de terrain. Mais l'équipe s'est vite retrouvée confrontée à des limitations matérielles (nombre d'enquêteurs) et psychologiques (informateurs fatigués après avoir répondu à un long questionnaire, peu motivés par le sujet). Des problèmes spécifiques à la culture locale comme l'organisation d'un ménage polygame -co-épouses vivant dans la même maison ou non, co-épouses de la même origine linguistique ou non, etc.- auraient imposé un nombre beaucoup plus important de questions afin de déterminer les sphères d'emploi déclarées de telle ou telle langue, ce qui aurait fini par décourager les informateurs. Les questions concernant un sujet délicat comme les choix de langues pour la prière ont parfois mis les enquêtés mal à l'aise : ceux-ci ont parfois déclaré se sentir agressés par les enquêteurs qui, à leur tour, ont manifesté une certaine gêne pour le thème.

En ce qui concerne les questions relatives au choix des langues dans l'enseignement, on avait opté au départ pour la différenciation des niveaux : primaire, collège, lycée, université, mais la population générale ne connaît souvent que l'école primaire, éventuellement le premier cycle du secondaire. On a donc renoncé à la différenciation des niveaux. D'autres réflexions ont amené l'équipe à envisager des enquêtes par questionnaire dans la population générale et des entretiens semi-dirigés parmi les « leaders d'opinion », autorités coutumières ou non, ayant à gérer les problèmes linguistiques inhérents à un état plurilingue. Ce prolongement parmi les autorités détenant le pouvoir a semblé indispensable aussi parce qu'une partie de la population nigérienne ne semble pas connaître le fonctionnement des institutions républicaines.

Cette base de pré-enquêtes a permis l'élaboration du projet de la présente recherche ainsi que la parution d'une première publication : *BIL, Bulletin de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, « *Pratiques et représentations au Niger* », n° 16-17, 1996-97.

## Protocole d'enquête

L'outil de travail de cette recherche au sein de cinq communautés linguistiques nigériennes — fulfulde, hausa, kanuri, songhay-zarma et tamajaq — consiste en un questionnaire écrit structuré en deux parties. Les données produites ont été collectées par des étudiant-e-s officiant comme enquêteurs et locuteurs natifs des cinq communautés linguistiques retenues, encadré-e-s par des enseignant-e-s de l'Université Abdou Moumouni et un membre, au moins, de l'équipe suisse. Il importe d'évoquer ici des faiblesses éventuelles dues au fait que les enquêteurs étaient des étudiant-e-s, c'est-à-dire des débutants sans expérience de la recherche empirique et non des professionnels de la sociolinguistique rompus aux techniques d'enquêtes.

Outre les données sociodémographiques « classiques » comme le sexe, l'âge, l'état civil, les lieux de naissance et de résidence, le niveau de formation, la profession, l'appartenance ethnique, appelées à opérer comme variables externes, nous avons élargi le questionnaire sur les pratiques linguistiques déclarées de nos informatrices et informateurs nigériens. Nous avons réservé à ces derniers une question spécifique qui prend en compte la dimension polygame des foyers nigériens. Nous avons ainsi voulu dresser pour chaque personne enquêtée une fiche de leurs usages déclarés : langue première, autres langues pratiquées, langues parlées en famille, avec les amis et au marché ainsi que la langue du conjoint, respectivement de l'épouse et des coépouses.

L'importante partie sur les représentations linguistiques des Nigérien-ne-s est composée de onze questions qui ont toujours le même libellé : « Quelle(s) langue(s) voudriez-vous pour... » dans l'ordre : la prière, et parallèlement la (ou les) langue(s) rejetée(s) pour la prière, puis l'enseignement, le discours d'une autorité, l'Assemblée nationale, la justice, l'administration, les papiers d'état civil (acte de naissance et carte d'identité), les médias (radio et télévision). A chaque question, les informateurs ont été amenés à justifier leur(s) choix. Ensuite une partie plus originale, inspirée de MOREAU<sup>3</sup> a mis nos informateurs devant une situation d'aphasie soudaine curable par une pilule magique permettant de recouvrer l'usage d'une première langue. Laquelle choisirait-il ? Ce choix fait, on annonce à l'informateur qu'il peut bénéficier d'une deuxième pilule pour parler une autre langue. La procédure se répète pour une troisième, avec, à chaque fois, demande de justification des choix opérés.

La seconde partie porte sur les pratiques linguistiques. Elle est composée de questions permettant d'évaluer la variabilité du hausa et du songhay-zarma, principales langues véhiculaires

<sup>3</sup> MOREAU, Marie-Louise (1990), « Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal », in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.

et majoritaires au Niger et, pour cette raison, seules retenues par cette partie de la recherche. On a soumis au jugement de nos témoins des items relevant de quatre plans du système linguistique (phonologique, morphologique, lexical et syntaxique). Les locuteurs dont la langue première n'était ni le hausa ni le songhay-zarma (ci-après « non-natifs ») ont été invités à produire des unités afin de juger leur compétence dans la langue majoritaire qu'ils déclaraient parler. Nous soulignerons ici que les non-natifs ont été interrogés dans leur langue première sur la langue, hausa ou songhay-zarma, visée par la recherche. Ces informateurs ont eux aussi été amenés à se prononcer sur des items touchant à quatre plans du système linguistique visé. En outre, une question intitulée « épreuve/description de contrôle » visait à faire produire à chaque enquêté non-natif la description d'une image (une scène de lutte traditionnelle, sport national très populaire au Niger). La maîtrise de la langue a pu ainsi être évaluée par les enquêteurs et leurs encadreurs sur une échelle à cinq valeurs.

### **Enquête-type**

Les enquêteurs et enquêtrices ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences dans l'une des cinq langues visées par la recherche mais aussi suite à leur participation effective à un enseignement de sociolinguistique donné par des membres lausannois de l'équipe de recherche, formation complétée ensuite par des encadreurs nigériens afin de permettre une adaptation des savoirs généraux au contexte local.

Sur le terrain, la première formalité de très grande importance a été la prise de contact avec un représentant de l'autorité locale, le plus souvent le chef de village ou de quartier, à qui étaient exposées les raisons de notre présence. Ces visites, souvent très protocolaires, ont grandement facilité la participation des informateurs à l'enquête. Une fois le feu vert acquis, une des consignes données aux enquêteurs était de respecter un certain équilibre entre classes d'âge et entre sexes. Au vu de l'échantillon présenté ci-après et des catégories sur- et sous-représentées, il est clair que le respect de cette condition n'a pas toujours été possible. En effet, comment « rejeter » un informateur âgé dont le voisin, âgé lui aussi, a été interrogé auparavant ? Comment convaincre des femmes de participer alors que leur rôle social les éloignent souvent de l'espace public ? Comment convaincre les époux que les réponses de leurs conjointes sont indispensables lorsque la majorité des enquêteurs disponibles et formés sont de jeunes hommes ?

Les données ont été consignées de manière assez « classique » vu les conditions du terrain, sur papier, selon une grille de modalités-réponses prédéfinies et avec suffisamment d'espace pour des réponses, nombreuses, que les travaux préparatoires n'avaient pu prévoir. Un questionnaire nécessitait, en moyenne, une vingtaine de minutes, mais il a été courant de dépasser la demi-heure. En outre, les deux communautés à tradition nomade (locuteurs du fulfulde et du tamajaq) ont souvent requis plus de temps pour être localisées puisque leurs membres, lorsqu'ils se sédentarisent, s'installent souvent à l'écart, plus ou moins proche, de villages, avec lesquels ils ont d'ailleurs des contacts réguliers, ne serait-ce que pour l'échange de produits de première nécessité sur les marchés. A la suite des enquêtes, en soirée et de manière conviviale, enquêteurs et encadreurs avaient la possibilité de faire état de problèmes, découvertes, étonnements, de la journée et envisager leur prise en compte pour les enquêtes postérieures.

Le pré-traitement des données (tri, réduction typologique si nécessaire) et leur enregistrement informatique ont été faits à Niamey par la plupart des encadreurs responsables. La base de données informatique a ensuite été confiée à David CARRILLO, statisticien de l'IMM (Institut de Méthodes Mathématiques, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne), pour en permettre une utilisation professionnelle, faciliter la vérification de son contenu et, en cas d'oublis liés au travail mécanique de saisie informatique, compléter les données manquantes. L'énorme fichier informatique a ensuite été exploité à Lausanne, par tous les contributeurs, mais a aussi permis la création d'un cd-rom — non publié mais diffusé au Niger auprès des intéressés — contenant l'entier de la base de données et pouvant fonctionner dans un environnement informatique simple et permettant des opérations statistiques de base.

En envisageant une recherche dans un milieu multilingue où l'on a retenu cinq communautés linguistiques, on ne peut faire l'impasse sur l'adaptation de l'outil de travail par sa traduction. Le document de base a été rédigé en français et traduit dans les cinq langues visées. Ces cinq versions ont ensuite été retraduites en français, à des fins de contrôle, par des collaborateurs n'ayant pas participé à la première traduction. On peut s'interroger sur l'unité des cinq traductions dans la réalisation d'un même instrument de travail dans cinq formes différentes. L'outil n'a-t-il pas été multiplié par cinq ? Une version basée sur les usages de telle variété de langue peut-elle être comprise dans tout le pays ? D'ailleurs, face à des incompréhensions en partie dues à l'utilisation de formulations régionales propres aux concepteurs-traducteurs, des enquêteurs ont dû reformuler des questions. Compte tenu de la méthode de travail retenue, le questionnaire écrit et structuré, une base de questions identiques devait idéalement placer les

enquêtés devant la même interrogation, ce qui ne peut être le cas en pratiquant la reformulation et la périphrase. Mais cet exercice a parfois été la seule option possible pour permettre l'adaptation fine de l'outil de travail et, partant, la production des données recherchées d'un bout à l'autre du pays.

L'un des objectifs de cette recherche était de tester une méthode d'investigation dont on a pu prouver l'efficacité en Occident, méthode qui consiste en un entretien fortement directif sous la forme d'un questionnaire structuré qui favorise la production d'indices de représentations linguistiques. L'adaptation d'une méthode dans un contexte culturel, historique, linguistique, religieux et social très éloigné des terrains occidentaux n'a pas été sans poser de nombreux problèmes à l'équipe locale, appelée à collaborer dans la transposition du modèle théorique au cadre nigérien.

L'équipe de recherche a choisi de travailler par quotas : cinq informateurs par enquêteur et par point d'enquête. Parfois, on s'est senti obligé de compenser l'absence de locuteurs de telle langue dans tel village en complétant l'effectif dans un autre. En outre, et spécialement pour la ville de Niamey, les compétences linguistiques des enquêteurs en hausa ou songhay-zarma les ont plutôt poussés à interroger les fulfuldephones et les tamajaquophones sur l'une des deux langues, sans que l'idiome retenu ait forcément été la langue seconde dominante des informateurs. Pour les kanuriphones, le problème ne s'est pas posé : on a uniquement retenu la langue majoritaire de leur lieu supposé d'origine, à savoir le hausa, même si une grande partie des informateurs vivant à Niamey, souvent des fonctionnaires accompagnés de leur famille, peut avoir acquis la maîtrise du songhay-zarma.

Les raisons évoquées par nos informateurs pour justifier le choix de telle ou telle langue sont nombreuses car malgré la réticence de certains à donner spontanément leur avis, nous avons de manière générale obtenu des réponses aussi riches que diverses. Inévitablement, le traitement statistique de nos données nous a contraints à procéder à une réduction typologique mais qui a pour désavantage majeur le fait de laisser de côté une foule d'informations précieuses difficiles à considérer selon notre méthode de travail.

Parmi quelques problèmes pratiques rencontrés lors de l'enregistrement des données, nous retiendrons un manque de rigueur quant à la profession des informateurs. Il a souvent été transcrit « fonctionnaire » sans plus de précision, mais cette réponse peut, le plus souvent, être mise en relation avec la réponse donnée pour le niveau scolaire. Concernant les lieux de naissance et de résidence, nous avons constaté beaucoup d'imprécisions quant à leur situation géographique

et nous avons ainsi une foule de lieux inclassables car ils ne sont rattachés à aucun centre. Nous avons aussi perçu une tendance chez certains à considérer les noms de quartiers d'une ville comme un lieu géographique à part entière.

Le contexte socio-économique et socioculturel du Niger nous a contraints à rétribuer nos informateurs. L'incitation matérielle peut avoir sa part d'influence sur les résultats. Ne pas payer les informateurs nous aurait certainement empêchés de sonder un échantillon aussi grand mais aurait peut-être permis de ne retenir que les individus les plus concernés par la recherche en soi et, peut-être, au prix d'un biais statistique évident, de gagner en qualité.

L'image du chercheur peut encore représenter un facteur de variation pour la qualité des données. Une équipe de l'université qui se déplace dans un véhicule considéré comme rutilant ne peut pas passer inaperçue dans un village de brousse. Est-ce que le chercheur est perçu comme un être doué d'une fonction spécifique dans une population qui n'arrive pas toujours à satisfaire ses besoins essentiels ? Nous avons pu constater que la jeune université nigérienne jouit déjà d'un certain prestige mais nous avons aussi l'impression, vérifiée à maintes reprises, que la population nationale ne connaît pas forcément le rôle qu'est censée jouer cette institution.

Des éléments qui nous semblent plus marginaux peuvent eux aussi avoir leur part d'influence sur le travail effectué. Une partie du groupe de recherche basé au Niger n'a pas toujours eu un accès facile et régulier à l'actualité scientifique récente, ce qui peut expliquer qu'une attitude critique par rapport aux objectifs et à la méthode n'ait pu s'installer de manière soutenue. On peut encore parler des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes qui sévissent au Niger : en travaillant par plus de 40° degrés, un extrême épuisement physique — autant chez les enquêteurs que chez les enquêtés — ne peut rester sans influence sur la qualité des données produites.

Pour apprécier la valeur de nos résultats un certain nombre d'informations complémentaires sont nécessaires. Les personnes interrogées ne constituent pas un échantillon représentatif au sens statistique du terme : elles n'ont pas été choisies aléatoirement et la stratification de l'échantillon selon diverses dimensions que l'on peut supposer a priori pertinentes (langue première, âge, sexe, niveau d'éducation) s'écarte parfois notablement de la stratification de la population nigérienne. Il convient donc, pour permettre une meilleure appréciation de certaines des données chiffrées des chapitres suivants, de fournir des éléments de comparaison entre les caractéristiques de l'ensemble des personnes interrogées et celles de la population nigérienne. Ces dernières proviennent de la source la plus récente disponible (le World Factbook de la CIA, cf.

<http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/geos/ng.html>, dernière mise à jour : août 2003) mais elles ne sont elles-mêmes que des estimations, le dernier recensement remontant à 1988.

## Langues

	Echantillon (n=4540)		Population (n=11.058.590)	
	Langue première		Groupe ethnique	
	N	%		%
<b>Hausa</b>	1393	31	<b>Hausa</b>	56
<b>Songhay-zarma</b>	773	17	<b>Songhay-Zarma</b>	22
<b>Fulfulde</b>	1128	25	<b>Peul</b>	8.5
<b>Tama jaq</b>	856	19	<b>Touareg</b>	8
<b>Kanuri</b>	390	8	<b>Kanuri</b>	4.3
			<b>Autres</b>	1.2

En faisant l'hypothèse, confirmée par divers sondage, qu'il n'y a pas d'écart considérable entre langue maternelle et groupe ethnique on constate que, par rapport à la population, l'échantillon surreprésente fortement les langues minoritaires. Dans le cas du rapport hausa/songhay-zarma, il surreprésente le songhay-zarma (35,7% dans l'échantillon, 28,2% dans la population).

## Agés

Les estimations démographiques 2003 font état de 47,6% de la population âgée de 14 ans et moins, 50,2% entre 15 et 64 ans et 2,2% de plus de 65 ans. La catégorisation retenue pour notre échantillon est différente et plus fine. On relève 11,3% de 20 ans ou moins, 71,5% entre 21 et 50 ans (subdivisés en trois classes) et 17,3% de plus de 50 ans. Les très jeunes sont donc sous-représentés dans notre échantillon.

## Sexes

Dans la population le rapport homme/femme varie légèrement selon les classes d'âge mais, pour l'ensemble de la population il est de 50%/50%. L'échantillon surreprésente les hommes (62%). Ce pourcentage varie dans les différents groupes ethnolinguistiques représentés. Il en sera fait état dans les chapitres concernés.

## Niveau d'éducation

Le nombre de personne de plus de 15 ans capable de lire et d'écrire est évalué, dans la population dans son ensemble, à 17,6% (25,8% des hommes et 9,7% des femmes). Avec 28% d'informateurs ayant fréquenté l'école « traditionnelle » (en français selon le modèle occidental), et tous ceux qui ont eu accès à d'autres formes d'enseignement (école coranique 41%, alphabétisation 3%), on peut assurer que notre échantillon surreprésente les personnes capables, au moins, de lire et d'écrire.

Si l'on garde en mémoire ces particularités de notre échantillon, sa taille importante (plus de 4500 personnes interrogées) permet d'accorder une certaine confiance aux principaux résultats que dégage son analyse quantitative.

**Tableau récapitulatif des questionnaires administrés de mars 1999 à septembre 2000**

	HpF	HpH	HpK	HpT	SZpF	SZpT	SZpSZ	Total
Agadéz	35	117	-	175	-	-	-	327
Boboye	19	88	-	-	61	-	79	247
Diffa	130	97	130	-	-	-	-	357
Dosso/Gaya	40	60	-	-	20	-	90	210
Doutchi	50	75	-	-	-	-	-	125
Filingué	30	90	-	30	30	30	90	300
Kollo/Say	-	40	-	-	74	-	80	194
Maradi	118	210	-	135	-	-	-	463
Niamey	36	228	151	90	116	72	234	927
Tahoua	102	110	-	110	-	-	-	322
Téra	-	-	-	-	75	50	75	200
Tillabéri	-	20	-	-	60	80	125	285
Zinder	142	204	119	148	-	-	-	613
<b>Total</b>	<b>702</b>	<b>1339</b>	<b>400</b>	<b>688</b>	<b>436</b>	<b>232</b>	<b>773</b>	<b>4570</b>

### Légende du tableau

HpF fulfuldephones    HpK kanuriphones    SZpF fulfuldephones    SZpSZ songhay-zarmaphones  
 HpH hausaphones    HpT tamajaquophones    SZpT tamajaquophones

A ces données s'ajoutent encore 300 questionnaires récoltés parallèlement de manière complémentaire parmi les hausaphones et songhay-zarmaphones natifs afin de mesurer leur compétence en, respectivement, songhay-zarma et hausa. Ces résultats ne figurent pas dans le relevé général parce qu'ils ne portent que sur les pratiques linguistiques. Ces données ont été produites dans la région de Dosso, limite géographique entre les deux langues majoritaires, et la ville de Niamey, véritable foyer multilingue, comme toute capitale africaine.

**Informations géographiques : points d'enquête : N = 158**

**Point** : généralement « village / ville » mais pas forcément reconnu comme tel par les lois sur l'organisation territoriale du Niger (158).

**Zone** : entité correspondant au découpage fait par les équipes d'enquête (18).

**Région** : entité administrative correspondant aux anciens départements (8).

**Département** : entité administrative correspondant aux anciens arrondissements (le terme fait, de la part de certains contributeurs, référence à l'actuelle région).

**Zone d'Agadèz : 11 points d'enquête, Région d'Agadèz**

Aderbissinat	Agadèz	Akokan	Arlit
Assaouas	Azel	Dabaga	Ingal
Taghouaji	Tchighozérine	Teguidda-n-Tagaït	

**Zone d'Ayorou : 5 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Ayorou	Ayorou Gungu (île)	Firgoun	Goungokoré (île)
Koutougou			

**Zone du Boboye : 7 points d'enquête, Région de Dosso**

Birniel	Birnin Gaouré	Fabidji	Falmey
Harikanassou	Kiota	Koygolo	

**Zone de Diffa : 13 points d'enquête, Région de Diffa**

Alkamari	Bagara	Bosso	Chétimari
Diffa	Goudoumaria	Jajiri	Kabélawa
Kabi	Kélakam	Mainé-Soroa	Nguigni
Toumour			

**Zone de Dosso : 5 points d'enquête, Région de Dosso**

Dosso	Gabikan	Loga	Moko
Sokorbe			

**Zone de Doutchi : 5 points d'enquête, Région de Dosso**

Argoum	Doutchi	Kiéché	Matankari
Tibiri-Doutchi			

**Zone de Filingué : 6 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Abala	Baléyara	Bonkougou	Damana
Filingué	Toukounous		

**Zone de Gaya : 8 points d'enquête, Région de Dosso**

Abdelazi	Bara	Dioundiou	Gaya
Karakara	Sabon Gari	Tanda	Tunga

**Zone de Kollo: 3 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Kollo	Kouré	Ndunga
-------	-------	--------

**Zone de Maradi: 15 points d'enquête, Région de Maradi**

Aguié	Bamo	Bawdeta	Dakoro
Dan Issa	Djirataoua	Gangara	Guidan-Roumji
Madarounfa	Maradi	Mayahi	Tchadoua
Tessaoua	Tibiri-Maradi	Toda	

**Zone de Ouallam : 2 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Ouallam	Sargan
---------	--------

**Zone de Say: 5 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Dalwey	Djakindi	Makalondi	Say
Torodi			

**Zone de Tahoua : 11 points d'enquête, Région de Tahoua**

Abalak	Barmou	Birnin Konni	Bouza
Keïta	Madaoua	Malbaza	Moujia
Nobi	Tabalak	Tahoua	

**Zone de Téra : 7 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Bankilaré	Chatoumane	Gotheye	Harikouka
Petelkolle	Téra	Yatakala	

**Zone de Tillabéri : 7 points d'enquête, Région de Tillabéri**

Bonfeba	Doulsou (île)	Faala (île)	Sara Koyra
Tillabéri	Tondia	Yalwani (île)	

**Zone de Zinder: 15 points d'enquête, Région de Zinder**

Bakin Birji	Bandé	Belbédji	Gouré
Guidigir	Kantché	Kanya	Kellé
Magaria	Matamey	Miria	Takeïta
Tanout	Tudun Agguwa	Zinder	

**Ville de Niamey: 33 quartiers / points d'enquête****Région « Communauté Urbaine de Niamey » composée de 3 communes****Commune I**

Abidjan	Banizoumbou	Boukoki	Dar Es Salam
Deizeïbon	Kalley Amirou	Kouara-Kano	Koubia
Lacouroussou	Lazaret	Liberté	Maourey
Plateau	Yantala		

**Commune II**

Aéroport	Bandabari	Dan Gao	Gankallé
Garba Do	Madina	Nouveau Marché	Poudrière
Route Filingué	Saga	Soni	Talladjé
Wadata; C 2			

**Commune III**

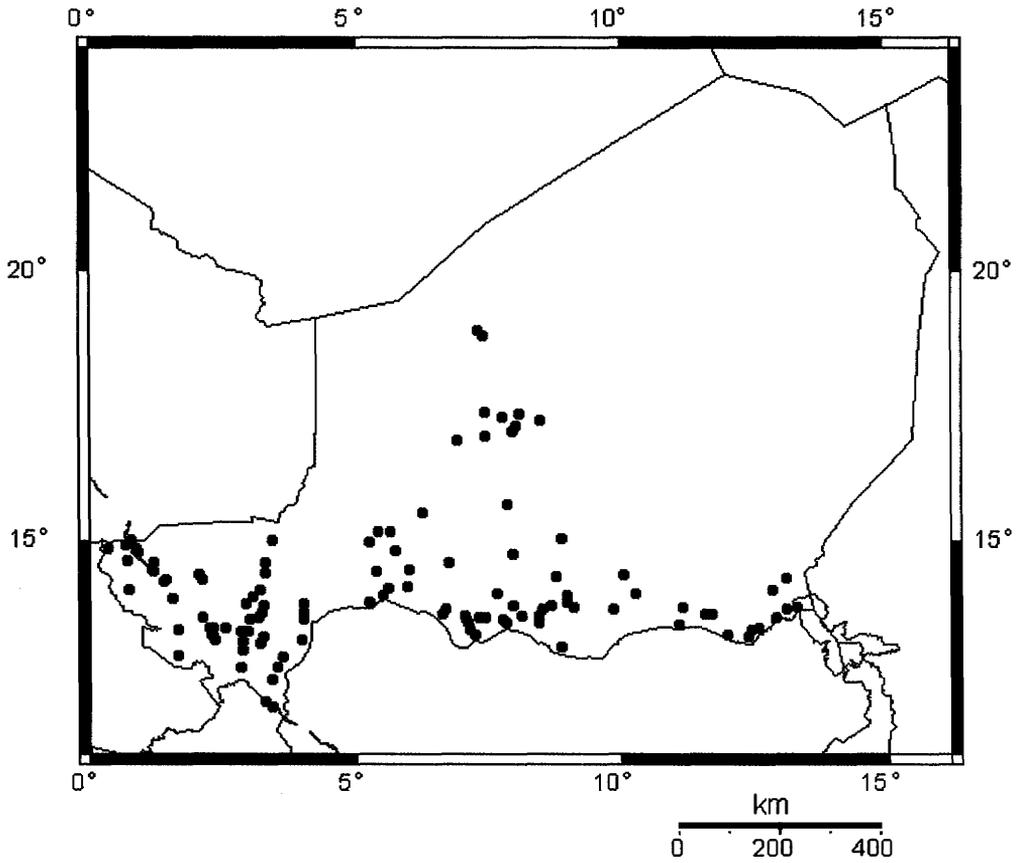
Banga Bana	Gaweye	Karadjé	Kirkissoye
Larnordé	Zarnagandey		

Pour la ville de Niamey, les noms des quartiers ne sont donnés qu'à titre informatif. Le traitement statistique des données n'a pour sa part retenu que l'agrégat « Niamey », une opposition des résultats entre quartiers n'ayant pas été retenue. Mais elle serait néanmoins possible. Le nombre de lieux d'enquête est donc ramené à 126.

Concernant leur cartographie, le nombre a été ramené à 116 pour la raison suivante : en passant aux longitudes et latitudes des 158 points d'enquête « différents » connus, il y a 33 lieux qui possèdent les mêmes coordonnées (quartiers de la ville de Niamey), 8 paires de lieux qui possèdent les mêmes coordonnées (villages où les informateurs à tradition nomade, Peuls et/ou Touaregs, vivent à l'écart, dans leur « campement » au toponyme existant mais dont les coordonnées ne sont pas forcément enregistrées). En outre, 2 points ne possèdent pas de

coordonnées (latitudes et longitudes indisponibles dans la base de données de l'Institut Géographique National du Niger (IGNN) que nous avons consultée).

**Carte : 116 points d'enquête (de la base de données complète)**



© David CARRILLO

## Textes législatifs de la République du Niger relatifs aux langues

### Années 1970 : Ecoles expérimentales

Création des écoles expérimentales où l'enseignement est donné dans la langue première de l'élève durant les trois premières années du cycle primaire avec passage au français en troisième année mais seulement dans cinq des dix langues nationales reconnues : fulfulde, hausa, kanuri, songhay-zarma, tamajaq.

### 1991 : Langues nationales

Conférence Nationale Souveraine, *Rapport sur l'éducation*, Publication du SP-CNRE/PS n° 12, Collection « Aménagement en éducation », 1991.

Acte 23, portant institution des langues nationales :

Article 1 : « Sont proclamées langues nationales les dix langues suivantes : Arabe, Buduma, Fulfulde, Gulmancema, Hausa, Kanuri, Tamajaq, Tubu, Zarma ». En faisons le compte, seulement neuf langues sont citées, la dixième, la tasawaq, ayant été omise dans ce document mais un amendement non encore publié l'a ajoutée à la liste.

Article 2 : « Les dix langues susmentionnées ont toutes vocation à servir de langues et matières d'enseignement au plan régional et national sur un parfait niveau d'égalité. ».

### 1998 : Education

La loi 98-12 du 1<sup>er</sup> juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien.

Elle est silencieuse sur le nombre des langues retenues.

« Article 19 - Le cycle de base I accueille les enfants âgés de six (6) à sept (7) ans. La durée normale de la scolarité est de six (6) ans. La langue maternelle ou première est langue d'enseignement ; le français matière d'enseignement à partir de la première année.

Article 21 - Le cycle de base II accueille les enfants âgés de onze (11) à treize (13) ans. Sa durée normale est de quatre (4) ans. Le français est langue d'enseignement et les langues maternelles ou premières, matières d'enseignement. (...) ».

### 1999 : Constitution

On peut s'étonner que la Constitution de la V<sup>ème</sup> République, plébiscitée le 18 juillet 1999 et actuellement en vigueur, ne cite pas les langues nationales retenues. En effet, on peut lire dans

son article n° 3 : « Toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. Ces langues ont, en toute égalité, le statut de langues nationales. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français. »

### **1999 : Orthographe des langues nationales**

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

SPCNRE : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour la Réforme de l'Enseignement et le plan de scolarisation

- Arrêté n° 0211/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue fulfulde
- Arrêté n° 0212/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 modifiant et complétant l'arrêté n° 01/MEN/SPCNRE/MJSC/MESR/MINF/MDR/MI du 15 mars 1981 relatif à l'orthographe de la langue hausa
- Arrêté n° 0213/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue kanuri
- Arrêté n° 0214/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue tamajaq
- Arrêté n° 0215/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue songhay-zarma<sup>4</sup>

### **2001 : Ecoles Bilingues Pilotes**

Un arrêté ministériel signé en avril 2001 institue le début des Ecoles Bilingues Pilotes avec enseignement dans les cinq langues déjà citées pour la rentrée scolaire 2001 avec la création d'une petite vingtaine de centres d'enseignement, ceci en première application de la loi 98-12.

Projet pilote soutenu par GTZ/2PEB (Projet Education de Base de la Coopération allemande).

---

<sup>4</sup> On notera ici que l'idiome appelé officiellement « zarma » en 1991 est devenu un composé.